

# DIVERS-CITÉ

**Bulletin municipal de Cendras**

**N°259 février 2021**

*Photo prise sur les hauteurs  
de Cendras à Courbessas.*

## **SOMMAIRE**

P2	Edito du Maire	P8 à 10	En bref
P3	CCAS	P11 à 15	Culture
P4	Agglomération	P16	Santé
P5	Rénovations énergétiques	P17 et 18	SHVC/Biosphéra
P6	Ecoles	P19	Santé
P7	Travaux	P20	Agenda-Pratique

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.  
Mail : [mairie-cendras@wanadoo.fr](mailto:mairie-cendras@wanadoo.fr) - Facebook : Mairie de Cendras  
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

# Edito du Maire



## Chères Cendrasiennes, chers Cendrasiens

Une fois n'est pas coutume : notre société marche bel et bien sur la tête !

Comme d'habitude, force est de constater que les profits financiers de quelques-uns se font au détriment de la majorité. La crise sanitaire que nous traversons met encore plus ces pratiques en pleine lumière : entre les brevets privés déposés sur les vaccins, qui bloquent de facto la fabrication à grande échelle, et l'annonce de 400 suppressions de postes de chercheurs par le groupe Sanofi alors que la Recherche est absolument essentielle au devenir de l'Homme, la stratégie capitaliste mondiale et nationale reste à la manœuvre. Les brevets doivent tomber dans le domaine public pour sauver des vies !

Plus localement, des « grands patrons » utilisent le prétexte de la crise sanitaire pour justifier des plans sociaux et des fermetures, afin de maximiser des profits. L'exemple de l'entreprise Crouzet sur Alès est, à cet égard, assez parlant : 64 licenciements programmés sur le site d'Alès alors qu'en 2020 tous les objectifs ont été atteints, et ce, dès le mois de novembre. Cette entreprise fait des profits, elle a bénéficié du CICE, du Crédit recherche ainsi que d'un prêt garanti d'Etat à hauteur de 20 millions d'euros. Mais voilà : le fond spéculatif LBO France qui a racheté Crouzet en 2016 a pour seul objectif un profit sauvage, qui ne saurait être que de courte durée...car se séparer de sa cellule recherche d'Alès risque à terme de mettre en danger tout le groupe. Quand la structure reçoit un financement public (c'est à dire notre argent), l'Etat devrait imposer des règles notamment en matière de licenciements.

L'économie capitaliste est, plus que jamais, au service des riches et des puissants. Avec le recul, depuis des décennies, nous pouvons affirmer que ce modèle n'a jamais été viable, et les contradictions actuelles en témoignent avec cruauté.

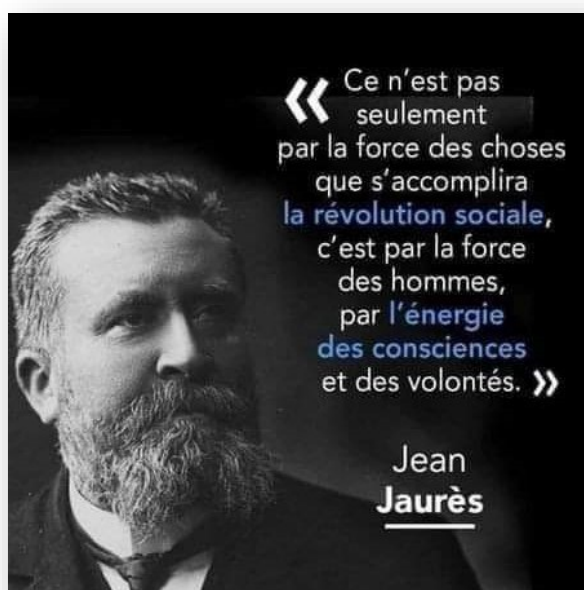
Nous pouvons inventer et innover, pour esquisser un nouveau modèle de société plus juste, qui permettra de répondre à l'urgence sanitaire, sociale, et écologique. La première pierre de cette construction est de prendre conscience et d'affirmer clairement que le système économique actuel n'est pas le bon pour l'immense majorité de nos concitoyens !

Cette période est particulièrement difficile pour beaucoup et nous constatons des tensions de plus en plus présentes dans la population. Avec beaucoup d'empathie et de bienveillance nous vous souhaitons de tenir bon, de relativiser la situation, d'être patients, et surtout de prendre soins de vous et des autres.

Nous avons hâte de se retrouver et de vivre à nouveau des moments de culture et de convivialité tous ensemble.

Amicalement

Sylvain ANDRÉ  
Maire de Cendras





Mr et Mme Fromental avec des bonnes galettes maison

## Une galette pour nos aînés

Belle réussite de notre opération « Galettes » à nos aînés : plus de 280 belles galettes confectionnées par nos boulangers locaux, Madame et Monsieur Fromental, accompagnés pour les commandes par l'équipe du Cocci Market. Un grand merci à eux !

En effet, compte tenu de la situation sanitaire compliquée, aucune festivité n'a pu tenir ces derniers mois notamment le repas des aînés, moment important que nous apprécions tous.

Et, malheureusement, cette situation va perdurer encore quelques mois.

Nous avons donc fait le choix d'offrir en janvier une galette par foyer pour les personnes de plus de 65 ans.

Cela ne remplacera pas les moments conviviaux que nous aimons partager lorsque nous nous retrouvons. Mais c'est une manière pour nous de garder ce lien chaleureux, qui nous manque tant.

Fidèle à nos valeurs, nous avons souhaité favoriser nos commerces de proximité en priorité.



Sur la photo Brigitte Roux et Denise Ochudlo

## Des petits sacs de douceur à Noël pour les écoliers

Un goûter de Noël individuel a été offert par la municipalité à tous les petits écoliers de la commune. Un grand merci aux élus de la commission éducation et du CCAS pour la constitution des petits sacs.

## Masques disponibles en Mairie

COVID, avis aux Cendrasiens : Il reste des masques en tissu et des jetables à la mairie. Vous pouvez en retirer gratuitement dans la limite du stock disponible aux heures d'ouverture.

Prenez soins de vous.

## CCAS à votre écoute

Nous vous rappelons que le CCAS est à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter au 04 66 30 40 72 en cas de besoin.

Pour les personnes de plus de 75 ans isolées qui rencontrent des difficultés pour une prise de rendez-vous vaccination, le CCAS peut vous aider également.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales et que vous souhaitez recevoir les invitations, alertes et informations CCAS merci de vous faire connaître auprès du secrétariat.

## Infos vaccination

La prise de rendez-vous s'effectue toujours de la même façon : les créneaux ouverts sont répertoriés sur le site [Doctolib](#) ou au 0 809 54 19 19. (Les créneaux sont peu nombreux et ouverts en fonction du nombre de doses à délivrer par semaine).

Centre de vaccination de la Prairie : Adresse Gymnase 1, 177 chemin des sports, 30100 Alès - Téléphone 0 809 54 19 19.

# Agglomération

## Création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Lors du Conseil de Communauté du 16 décembre, les 112 délégués communautaires ont voté à l'unanimité la création de ce précieux outil, qui sera activé fin 2021. C'est un acte politique fort que la commune de Cendras demandait depuis plusieurs années.

Compétente sur les dispositifs locaux de prévention de la délinquance, Alès Agglomération a fait un pas supplémentaire vers une meilleure maîtrise de la sécurité sur son territoire en créant, le 16 décembre, un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Un CISPD constitue un cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance. Sa création permettra de coordonner nos actions, en apportant des solutions concrètes, pour régler des problématiques spécifiques selon les communes.

L'ensemble des maires de l'Agglo seront représentés dans cet organisme dont celui de Cendras, qui comptera aussi dans ses rangs le sous-préfet, le procureur de la République, les représentants des forces

de l'ordre et les associations œuvrant dans la prévention.

Le CISPD va d'abord poser un diagnostic intercommunal de sécurité, ce qui demandera un an de travail. Les missions du CISPD d'Alès Agglomération vont ensuite consister à définir les objectifs et les actions à mettre en place prioritairement par bassin de délinquance ou par commune, à améliorer les relations entre les partenaires de la sécurité, à encourager les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes. Des commissions et des groupes de travail seront mis en place selon les dossiers.

La création d'un CISPD intercommunal a du sens, c'est un outil important qui viendra aider notre commune sur certaines difficultés rencontrées et surtout va demander un travail collectif entre communes et de la coordination.

**Cependant, il est important de rappeler, et avec force, que la sécurité des biens et des personnes relève de la compétence de l'Etat.**

## La compétence éducation

Depuis plusieurs mois, l'avenir de la compétence éducation est en discussion à l'agglomération.

Un constat unanime, le fonctionnement hybride dit « partagé » d'une compétence qui est aujourd'hui légale à l'agglomération mais gérée par la municipalité n'est pas satisfaisant. Trop de lourdeurs administratives et de temps pour faire tout en double sans être plus efficace.

Le choix que nous devons faire, lors d'un prochain vote à l'agglo, c'est de décider le retour aux communes de la compétence ou une gestion pleine par l'agglomération avec transfert du personnel et des financements. Bien sûr, la Mairie garderait à sa charge les bâtiments ☺.

Dans ce débat Cendras s'est prononcé, lors des réunions de travail, clairement pour le retour total à la commune de cette compétence car pour nous, c'est l'échelon de proximité le plus pertinent pour gérer au quotidien l'école et le périscolaire. L'éducation est « la » compétence la plus importante pour une Mairie. Le choix de mettre des moyens conséquents pour nos enfants, comme il est fait à Cendras, est un choix politique important que nous revendiquons. Si

l'agglomération venait à prendre complètement la compétence, une harmonisation sur l'ensemble des communes seraient réalisée donc moins de moyens pour les écoles de Cendras. De plus, nous avons la conviction d'une moins bonne écoute et réactivité de l'agglomération pour toutes les problématiques du quotidien ainsi que pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants.



# Rénovation énergétique

La municipalité continue sa démarche de réduction drastique de son empreinte écologique et de diminution des dépenses en énergie, elle porte plusieurs nouveaux projets qui vont dans ce sens.

## Chaudière de la salle polyvalente

La chaudière de la salle polyvalente et de la médiathèque est ancienne et fonctionne au fuel. Tant d'un point de vue économique qu'environnementale, c'est un vrai point noir pour la commune.

Nous avons donc sollicité, dans le cadre du plan de relance, des financements pour créer une nouvelle chaufferie, (une chaudière à bois de 120KW avec la création d'un silo). Une place sera prévue pour rajouter dans un second temps une seconde machine de 50KW en cas d'extension du réseau sur le secteur.

En cohérence avec notre politique, nous amplifierons le partenariat avec le chantier d'insertion « les Jardins du Galeizon » afin de fournir les copeaux de bois nécessaires.

Cette opération sera une aubaine, d'un point de vue économique avec une prévision de diminution en dépense énergie de 5000 € par an (sans prendre en compte les frais de réparation à prévoir) et du côté des gains environnementaux, cette installation permettra une économie annuelle de rejets dans l'atmosphère de 51 tonnes de CO<sup>2</sup> fossile.

Une opération estimée à 147 840 € HT.



## Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Un projet de rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux est en cours. Divers partenaires ont été sollicités dont le Département, l'Etat dans le cadre du plan de relance et l'Agglomération dans le cadre des fonds de concours.

Ce projet consistera aux changements de fenêtres, volets, portes existantes, dont voici la liste des bâtiments concernés :

● **Bâtiment mairie** (menuiseries de la salle des mariages, menuiseries bureaux administratifs, menuiseries de l'ancien écomusée) : 9 627,27 € HT.



● **Salle communale « Les Jonquilles »** (changement de toutes les menuiseries et de la porte d'entrée): 13 875,00 € HT



Photo un peu ancienne de l'association des Jonquilles pour illustrer le foyer

● **Bâtiment de l'école de Malataverne** (grande porte d'entrée de l'école, toutes les menuiseries des deux logements, menuiseries de l'annexe) : 38 310,00 € HT

● **Bâtiment de la Poste** (changement des volets) : 3 345,00 € HT

**Total de l'opération 65 157,27 € HT**

Un projet qui permettra également des économies énergétiques non négligeables et une amélioration de l'esthétique.

# Ecoles

## Ecole Maternelle

L'ancien jeu extérieur de la cour de l'école maternelle, qui a connu plusieurs décennies de jeunes Cendrasiens, est devenu obsolète et ne répondait plus aux normes de sécurité.

Pour le bien-être des petits écoliers, la Mairie a remplacé cet équipement par un jeu extérieur à plusieurs toboggans, plutôt sympathique. Un investissement important à hauteur de 8 796 €.

Lors de la découverte de ce nouveau jeu par les petits maternelles, les yeux pétillaient et les sourires étaient éclatants, un moment magique qui fait un bien fou.



## Ecole de Malataverne

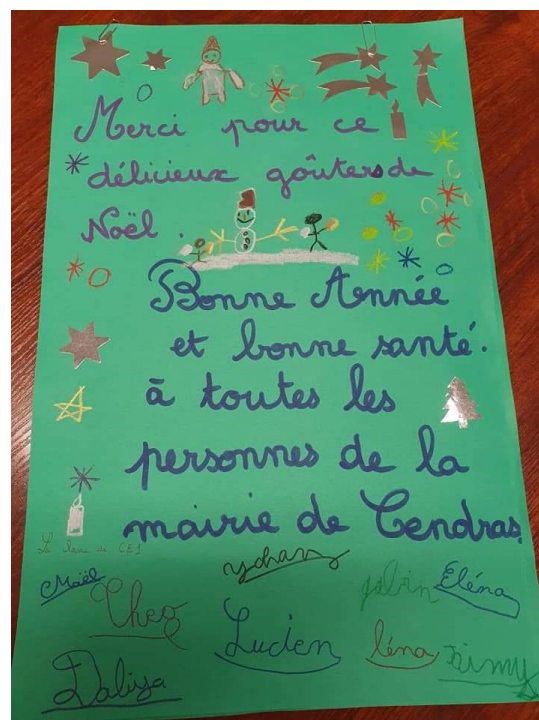
« Bonjour, nous sommes les élèves de la classe unique de l'école de Malataverne. Nous nous sommes inspirés de vos créations afin de rendre hommage à Samuel Paty. Les plus petits (CP- CE1) ont fait plutôt des cœurs en gabarit et les plus grands (CE2-CM) ont fait des cœurs en origami inspiré du « tuto enveloppe cœur ». Dans chaque petite enveloppe nous avons glissé un quatrain de la poésie « Liberté » de Paul Eluard. Nous avons assemblé les cœurs sur une grande feuille noire pour écrire le mot liberté. Nous vous joignons la photo de notre création qui se nomme hommage. En réalisant notre création nous nous sommes rendus compte de la patience qu'il vous fallait et sommes admiratifs de votre travail et de vos œuvres. Au revoir, l'école de Malataverne. »



## Ecole Joliot Curie

Un grand merci aux écoliers de Cendras pour les petits mots et dessins à l'attention de la Municipalité, c'est toujours très agréable à recevoir.

En voici quelques uns :



# Travaux



Réparation de l'alimentation électrique d'un lampadaire Route de la Croix des Vents.



Soufflage et ramassage des feuilles au city parc des Fonzaux.



Taille - Rue Malinowski



Taille annuelle des platanes



Pose des illuminations de Noël.



Reconditionnement des illuminations de Noël.

## Dépôt de gerbe pour le 11 novembre

Au vu des conditions sanitaires, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité très restreint : le Maire, Sylvain André et Bruno Dufourg, adjoint, ont déposé une gerbe devant le Monument aux morts. Honorant ainsi la mémoire des cendrasiens qui ont donné leur vie pour la liberté lors de la guerre de 1914-1918. Nous devons ainsi rappeler l'Histoire, années après années, pour que les horreurs du passé ne se reproduisent pas.



## Réécriture du projet social

En présence de Mr Chanson de la CAF, des Maires de Cendras et St Paul la Coste, lancement par le conseil d'administration du centre socio-culturel Lucie Aubrac, de la réécriture du projet social ! Des échanges passionnants en perspective dans l'intérêt de nos concitoyens.

Nous invitons un maximum de Cendrasiens et d'habitants de la vallée du Galeizon à s'en saisir et à participer à la vie du centre.



## Centre socioculturel, une avance de subvention

Lors de la séance du Conseil Municipal du 25 janvier, la municipalité a voté le versement d'une avance de subvention sur le budget 2021 de 10 000€ au Centre socioculturel. Cette aide permettra notamment à la structure de mieux appréhender, en matière de trésorerie, le premier trimestre de l'année toujours difficile.

## Solidarité avec la banque alimentaire

La banque alimentaire du Gard a sonné l'alerte sur la situation sociale qui commence à être préoccupante en lien avec la crise sanitaire. L'association appelle aux dons. La municipalité subventionne (très modestement) déjà plusieurs structures caritatives. Au vu de la situation particulière, le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de solidarité supplémentaire de 150€.

## Terrains de tennis et de football

Des travaux d'amélioration de l'éclairage des terrains de tennis est en cours. Un travail sur l'éclairage

du stade de football est prévu également par l'agglomération.

La municipalité a, de son côté, remplacé les spots sur le terrain secondaire d'entraînement de football à l'extérieur de l'enceinte pour favoriser la pratique de différents sports le soir.

## Prévention spécialisée

Le projet d'éducateurs spécialisés qui iraient aux contacts des jeunes sur plusieurs communes de la couronne d'Alès avance bien. En effet, une réunion constructive sur cette thématique s'est tenue le 1er Décembre au Département du Gard, en présence de Jean-Michel Suau, conseiller Départemental, Christophe Rivenque, Président d'Alès Agglomération, de plusieurs Maires concernés (dont Cendras) et l'association Avenir Jeunesse.

L'idée retenue serait une équipe de 3 éducateurs spécialisés diplômés et embauchés par Avenir Jeunesse qui tourneraient sur plusieurs communes dont la notre. Un projet à hauteur de 180 000 € qui se décomposerait en 3 tiers : Département, Agglomération et Mairie.



# En bref

## Motion pour le retour des trains de nuit

Le 25 janvier 2021 le Conseil municipal de Cendras a voté une motion pour le retour des trains de nuit sur la ligne Nîmes Clermont Ferrand suite à la sollicitation de plusieurs collectifs. Voici un extrait de la délibération :

*Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier reçu du Collectif des usagers des transports du Haut-Allier et du Collectif Oui au train de Nuit pour :*

- *Le retour du train de nuit sur la ligne du train Cévenol Nîmes Clermont-Ferrand,*
- *La régénération complète des voies,*
- *L'arrêt des coupures annuelles totales du service de train depuis dix ans de un, deux et maintenant trois mois pour des travaux toujours insuffisants,*

*Des débats, il ressort :*

**Que le retour du train de nuit Nîmes Alès Langogne**

*Langeac Clermont-Ferrand Paris est urgent pour le désenclavement de nos départements,*

**Que le renouvellement complet de la voie est une nécessité extrême afin que le retour des trains de nuit et que le développement de la ligne puissent s'opérer une fois les ralentissements et les coupures de services de plusieurs mois enlevés,**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Cendras soutient les initiatives du Collectif des Usagers des transports du Haut-Allier et du Collectif Oui au Train de Nuit et demande au Ministre des transports et à la S.N.C.F. :*

- *Le retour de tous les trains de nuit et du train de nuit Nîmes Langogne Clermont-Ferrand Paris dans les plus brefs délais,*
- *La régénération complète de la voie ferrée dite « Ligne des Cévennes » entre Nîmes et Clermont Ferrand sur ses portions les plus fragiles comme Langogne Langeac.*

## Sécurisation du croisement du chemin de Boudonnes et de la Vigère

La Mairie a été informée par le Conseil Département du Gard qu'une enveloppe est disponible relative à la répartition des produits des amendes de police. Cette aide doit être utilisée pour tous travaux sur les voies communales, pour améliorer la sécurité routière ainsi que l'achat de matériel de sécurisation de la circulation.

Le croisement du chemin de Boudonnes et de la Vigère est dangereux, notamment avec un manque de visibilité important. Plusieurs propositions ont été à l'étude mais nombreuses n'apportaient pas satisfaction : trop gênante pour la voie principale, trop contraignante.

La pose de trois feux tricolores au croisement avec détection de présence de voiture du côté chemin de Boudonnes semble être techniquement la solution la plus efficace, sachant qu'une enveloppe intéressante existe en la matière. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le projet et la demande de financement.

## Décharge sauvage

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'une collectivité locale ou d'un industriel est responsable de ses déchets, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

Tout contrevenant est passible d'une amende de 35 euros (article R 632-1 du code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros (article R635-8 du code pénal).

## Dépistages à Cendras

Depuis le début de la crise sanitaire, l'ensemble des professionnels de santé de la vallée se sont mobilisés pour assurer la continuité des soins.

Dès fin novembre, la pharmacie du Galeizon et les infirmières libérales Stéphanie DIAZ et Erell SAINT GERMES se sont coordonnées pour mettre en place des permanences de dépistages de la COVID-19 en respectant un protocole strict.

Des tests antigéniques sont pratiqués régulièrement sur rendez-vous pris auprès de la pharmacie à la salle Nelson Mandela.

**Un grand merci à l'ensemble des professionnels de santé de la commune pour leur mobilisation !**

# En bref

## Le Conseil de développement

Lors du Conseil communautaire du 16 décembre 2020, les élus d'Alès Agglomération ont créé un Conseil de développement, une instance de démocratie participative au niveau intercommunal.

Tout à la fois laboratoire d'idées, lieu de réflexion à l'amont des décisions publiques pour enrichir les projets concernant le territoire, espace d'écoute et de veille pour saisir les évolutions sociétales et les dynamiques citoyennes, le Conseil de développement sera une nouvelle instance de démocratie participative au sein d'Alès Agglomération.

Le Conseil de développement d'Alès Agglomération sera composé d'acteurs économiques, d'associations, de représentants d'organisations publiques,

mais aussi de 25 citoyens. Ses 112 membres seront répartis dans cinq collèges.

- Collège 1 : Acteurs économiques et organisations professionnelles et syndicales (24 membres).
- Collège 2 : Organisations publiques, dans le domaine du développement économique de l'enseignement, de la culture, de l'aménagement du territoire, de l'environnement (18).
- Collège 3 : Vie associative (20).
- Collège 4 : Citoyens volontaires ou désignés (25).
- Collège 5 : Personnes qualifiées (25).

## Collecte des ordures à Cendras

- Ordures ménagères : lundi et jeudi.
- Tri sélectif : mercredi.
- Cartons (sur rendez-vous) : jeudi.
- Encombrants : 1er et 3ème mardi du mois.

**Oui,**  
c'est simple de  
recycler mes papiers.

**Nouveau** Tous les papiers  
se jettent dans le bac de recyclage.



journaux, magazines



publicités, prospectus



catalogues, annuaires



courriers, enveloppes



cahiers, bloc-notes



tous les autres papiers

Inutile de les froisser ou de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales, les trombones, etc. Ils seront retirés lors du recyclage.

Découvrez le recyclage du papier  
sur [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

**CITEO**  
Le nouveau nom  
d'Eco-Emballages et Ecofolio

## Emballages à recycler



Uniquement bouteilles  
et flacons en plastique



Emballages en carton



Emballages métalliques



Briques alimentaires



**NON RECYCLÉS**  
à jeter dans votre poubelle ordinaire

Un doute, une question ?

**Alès**



[ales.fr](http://ales.fr)

N°Vert 0800 540 540

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**CITEO**

## Emballages en verre à recycler



Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre



**NON RECYCLÉS**  
à jeter dans votre poubelle ordinaire

Un doute, une question ?

**Alès**



[ales.fr](http://ales.fr)

N°Vert 0800 540 540

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**CITEO**

Consignes de tri - Cendras - 01 - Centre-ouest - P. Dupont - 06/03/2014 - Eco-Emballages - 12/2013

# Culture

## Quoi de neuf à la médiathèque de Cendras ?

### Du neuf

Dans l'espace jeunesse, un parquet flottant remplace la moquette au rez-de-chaussée et sur la mezzanine. Les enfants des écoles peuvent désormais accéder à la mezzanine par l'escalier maintenant sécurisé grâce aux deux portillons installés en haut et en bas. Des caissons de rangement ont pris leur place sous l'escalier, ce qui empêche aussi de se cogner la tête !

### On se modernise grâce à un nouveau logiciel

En mars, un nouveau logiciel de gestion de bibliothèque, du nom de *Nanook* sera mis en place pour l'ensemble des médiathèques d'Alès Agglo, dont celle de Cendras.

Afin de préparer ce changement, les médiathèques seront fermées du 15 au 20 mars inclus.

Lorsque toutes les médiathèques d'Alès Agglo seront informatisées, ce sont des milliers d'ouvrages qui seront à la disposition des usagers.

route ou permis bateau, du développement personnel, de la musique ou encore du soutien scolaire. Apprenez et révisez quand vous voulez !

Venez à la médiathèque de Cendras qui vous inscrira gratuitement.

### Les médiathèques du réseau Grand'Combe, c'est :

**1 catalogue commun** qui recense les ouvrages de toutes les bibliothèques

**1 carte unique** qui permet d'emprunter et de rapporter les documents dans n'importe quelle des huit bibliothèques du réseau

**Une inscription gratuite**, pour les habitants d'Alès Agglo

**Des documents variés** : des ouvrages sur la Région, des livres en gros caractères, des revues, des romans (policiers, de terroir, science fiction ...), des BD, des documentaires, des livres et albums pour les enfants, des CD, des DVD

**Des animations** en direction de tous les publics : accueil des classes, portage à domicile pour les personnes empêchées, accueil des bébés lecteurs ...

**L'espace multimédia à Cendras et à La Grand'Combe** : accès gratuit au numérique



### Toutapprendre.com pour apprendre, s'informer et se divertir

Toutapprendre.com, c'est un service en accès illimité et gratuit pour tous les utilisateurs et leur famille.

Vous êtes inscrit dans une bibliothèque ?

Vous souhaitez accéder à de nombreux titres de la presse ? Tous les jours, accédez à la presse quotidienne, féminine, d'actualité, sportive, jeunesse, santé, musique, décoration, travaux ...

Vous souhaitez accéder au catalogue de cours où que vous vous trouvez ? Grâce à l'application toutapprendre.com, suivez des centaines de cours dans le domaine des langues, du multimédia, du code de la

## CENDRAS

### Médiathèque Jean-Pierre Chabrol

14 Passage Jean-Pierre Chabrol (à côté de La Poste)

Tél. : 04 66 30 09 93

Mardi 10h à 12h et 16h à 18h

Mercredi 14h à 18h

Jeudi de 10h à 11h exclusivement réservé aux bébés lecteurs

Vendredi 16h à 18h

Samedi 9h à 12h



# Culture

## Les conseils lectures de la Médiathèque

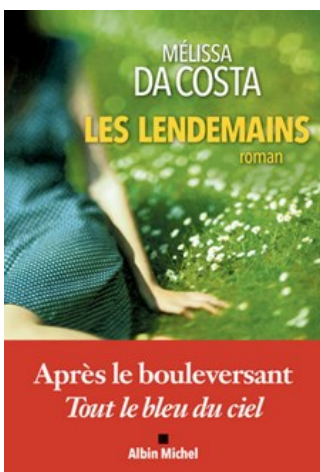
Quelques nouveautés et bien d'autres encore ... à découvrir à la médiathèque J-P Chabrol à Cendras

### ROMANS & CONTES



#### *Les contes de Beedle le Barde* de J.K. Rowling

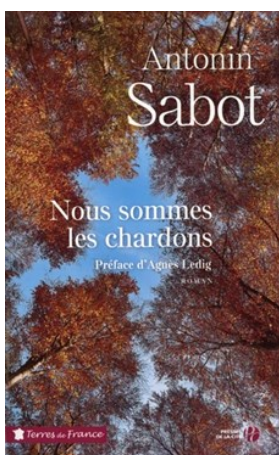
Aventures, ruse, amour, sorcellerie... voici les cinq contes dont la magie particulière enchantera les lecteurs et les fera frissonner : Le Sorcier et la marmite Sauteuse, La Fontaine de la Bonne Fortune, Le Sorcier au coeur velu, Babbitty Lapina et la souche qui gloussait, Le Conte des trois frères. Traduit des runes par Hermione Granger, commenté par Albus Dumbledore.



#### *Les lendemains* de Mélissa Da Costa

Ce que la vie prend, elle le redonne aussi.

Dans ce roman plein de courage et d'émotion, Mélissa da Costa nous invite à ouvrir grand nos yeux, nos sens et notre cœur. Un formidable hymne à la nature qui nous réconcilie avec la vie.



#### *Nous sommes les chardons* d'Antonin Sabot

Un soir, Martin voit son père mort venir s'attabler avec lui. Ce père qui lui a appris à entendre les arbres et à humer le vent, à suivre les pistes des bêtes dans la forêt, à connaître les paysans des alentours... Les mystères que cette apparition révèle, le jeune homme va

les affronter. Qu'y a-t-il au-delà de sa ferme isolée en pleine montagne ?

### DOCUMENTAIRES

#### *Ma boulange sans gluten* de Laurent Dran et Frédérique Barral



Sans gluten, pas de panification possible... Comment faire alors pour retrouver le croustillant d'une croûte dorée et l'élasticité d'une mie souple et savoureuse ? Découvrez dans ce livre les astuces et les techniques qui vous permettront de rivaliser avec les propriétés de la farine de blé pour créer de délicieux pains sans gluten, très appétissants !



#### *Mon potager de vivaces* de Aymeric Lazarin



#### *Mon potager de vivaces - 60 légumes perpétuels à découvrir !* d'Aymeric Lazarin

Imaginez... Des légumes qui, une fois plantés, ne demandent pratiquement pas d'entretien et réapparaissent à chaque printemps ! De quoi combler les jardiniers qui trouvent dommage de recommencer chaque année les mêmes efforts.

# Culture



## Construire, réparer son vélo - Fabriquer un vélo à sa mesure de Jenni Gwiazdowski

Voici un manuel de bricolage très détaillé pour apprendre à identifier les différents éléments composant un vélo et les outils indispensables. De nombreux pas à pas illustrent vous accompagnent dans le choix des pièces et les gestes à effectuer pour leur assemblage, afin de réparer ou fabriquer le vélo de vos rêves !

Voici un manuel de bricolage très détaillé pour apprendre à identifier les différents éléments composant un vélo et les outils indispensables. De nombreux pas à pas illustrent vous accompagnent dans le choix des pièces et les gestes à effectuer pour leur assemblage, afin de réparer ou fabriquer le vélo de vos rêves !

## ALBUMS ENFANTS

### La belle équipée de Sophie Vissière



Ce jour-là au centre de vacances, Marthe, Charlie et Adama ont été privés de sortie canoë : que le temps est long ! Pourtant, entre le grand parc et leur imagination, les ressources ne manquent pas... Voici les trois amis qui s'embarquent dans une incroyable aventure ! Quelle équipée !

### Vite, vite, vite ! de Clotilde Perrin

Il saute dans ses chaussures, bondit hors de chez lui et la grande galopade commence pour attraper un bus, un bateau, peut-être même un avion ! C'est pourtant si bon de prendre tout son temps, de regarder la coccinelle qui flâne, d'écouter les clapotis de l'eau ou de savourer tranquillement une bonne tartine de confiture...



DVD

YAO

De Philippe Godeau  
Avec Lionel Louis Basse, Omar Sy, Fatoumata Diawara  
Depuis son village au nord du Sénégal, Yao est un jeune

garçon de 13 ans prêt à tout pour rencontrer son héros : Seydou Tall, un célèbre acteur français. Invité à Dakar pour promouvoir son nouveau livre, ce dernier se rend dans son pays d'origine pour la première fois. Pour réaliser son rêve, le jeune Yao organise sa fugue et brave 387 kilomètres en solitaire jusqu'à la capitale.

### Garfield : Le Film



Garfield est le chat le plus heureux, gourmand, paresseux et insolent de la Terre. Sa vie, réglée comme du papier à musique, se résume à manger des lasagnes et autres sucreries. Lors d'une visite chez le vétérinaire, Jon, son maître, hérite d'un chiot, Odie. Jon s'attache vite à son nouveau compagnon tandis que Garfield, excédé par sa vitalité et ses jappements n'a

plus qu'une idée en tête : le virer.

# Culture

## Les Conseils de lecture d'Anne-Lise Bastide, conseillère municipale déléguée à la culture

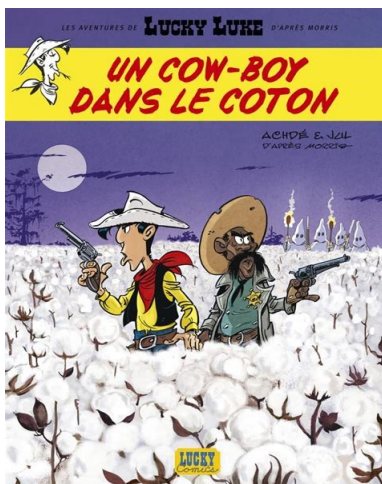
« Voici un instantané photographique, échantillon non exhaustif des lectures d'un groupe d'humanoïdes ordinaires... recueil »

### Jules et le renard, Joe Todd-Stanton (pour les 2-3 ans)



Jules le souriceau se méfie de tout le monde et pour cause, les animaux qui l'entourent ont la fâcheuse tendance à vouloir le manger. Le renard ne fait pas exception. Mais quand ce dernier se lance tête la première dans le terrier de Jules, il loupe sa cible et se retrouve coincé. L'entraide sera le meilleur terrain d'entente pour les deux animaux. Un éloge à l'amitié.

### Lucky Luke, Un cow-boy dans le coton, Achdé et Jul d'après Morris (pour tous)

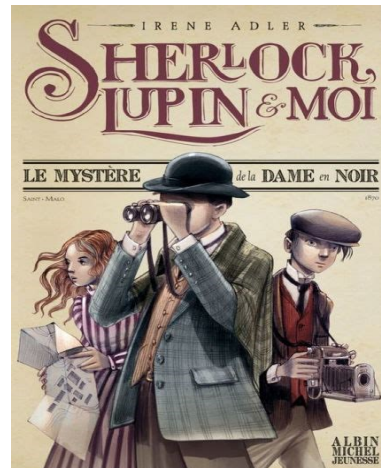


Le célèbre cow-boy apprend qu'une de ses fans a fait

de lui son unique héritier.

Il devient ainsi propriétaire de la plus grande plantation de coton de Louisiane. D'abord réticent, il accepte pourtant l'héritage pour ne pas jeter des familles entières à la rue.

### Sherlock, Lupin et Moi, Le mystère de la Dame en Noir, Irène Adler (dès 10ans)

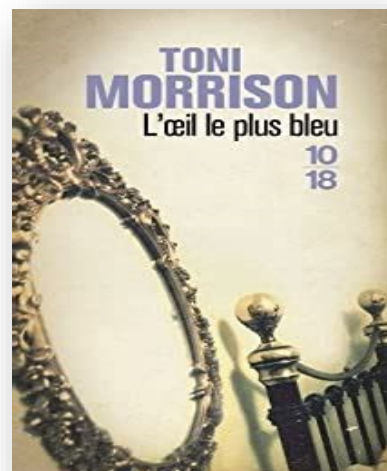


Été 1870, Sherlock Holmes, Arsène Lupin et Irène Adler font connaissance à Saint-Malo. Les trois amis espèrent profiter de leurs vacances en bord de mer, mais le destin en a décidé autrement... Les débuts d'une amitié sincère, riche en énigmes et rebondissements !

### L'oeil le plus bleu, Toni Morrison

« Dur...(mais beau) (mais dur...) »

Dans l'Ohio des années 40, deux fillettes noires grandissent côte à côte. La première déteste les poupées blondes. L'autre idolâtre Shirley Temple et rêve d'avoir les yeux bleus. Mais face à la réalité féroce d'une Amérique blanche, le rêve de beauté d'une petite fille est un leurre qui ne cède le pas qu'à la folie. Le saisissant premier roman de Toni Morrison...



# Culture

## La tresse,

Laetitia Colombani « Captivant et poignant »



Inde. Smita est une intouchable qui rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école.

Sicile. Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée.

Canada. Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet orsqu'elle apprend qu'elle est gravement malade.

Liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime, ces 3 femmes refusent le sort qui leur est réservé et décident de se battre. Vibrantes d'humanité, leurs histoires tissent une tresse d'espoir et de solidarité. Trois femmes, trois vies, une même soif de liberté.

## Le potager d'Olivier,

Olivier Puech « Inspirant ! »

Voici le potager d'un jardinier passionné, raconté avec ferveur et humilité. Un partage d'expériences, une synthèse de quinze années d'apprentissage. Mais aussi un outil pédagogique pour conduire son potager au mieux et nourrir sa famille. Une source d'inspiration invitant à se lancer en suivant ses intuitions.



## Le Festival Cinéma d'Alès

*Itinérances* décide de différer la tenue de son festival (initialement prévue du 19 au 28 mars) et affirme l'importance de se réunir dans les lieux de culture au plus vite.

Commençons par solder ce débat sur le caractère essentiel de la culture. Au vu de la place que les films, le théâtre, l'image, les mots, les imaginaires créatifs détiennent dans notre monde et notre Histoire, la question ne se pose même pas. La culture est essentielle. Point.

Mais une fois cela posé, avançons.

Après une annulation en 2020, nous, le Festival Cinéma d'Alès – *Itinérances*, continuons d'affirmer notre volonté de tenir un festival de cinéma en 2021.

Un festival qui rassemble comme chaque année des spectateurs, des films et des artistes dans un même endroit : la salle. Pour nous, rien ne remplacera les projections publiques qui sont l'âme même du cinéma pour vivre des émotions, discuter, aimer et se sentir vivant.

Cependant, la situation sanitaire actuelle, trop floue, nous impose de repousser notre festival qui était prévu fin mars afin qu'il puisse se tenir plus tard dans de bonnes conditions d'accueil et de projection.

S'il est encore trop prématuré, vu le contexte, d'annoncer d'ores et déjà des dates, nous avançons, avec toute

l'équipe, sur différents rendez-vous et déclinaisons en 2021 car ce changement en modifiera sûrement la forme.

Un festival, c'est aussi cela, quelque chose de vivant, connecté aux réalités, qui les dénonce parfois et qui doit savoir s'adapter. C'est ce que nous défendons au Festival Cinéma d'Alès.

Tout cela sera possible grâce à la mobilisation de toute l'équipe et sa capacité d'adaptation, son engagement pour défendre ce lieu d'expression et de diffusion de la culture dans nos territoires.

Nous ne pourrions continuer sans le soutien de nos partenaires institutionnels (la ville d'Alès, Alès agglomération, le département du Gard, la région Occitanie, le CNC, la DRAC Occitanie, l'État), de nos partenaires privés, de tous nos mécènes, des bénévoles du Festival, des distributeurs et artistes, des lieux d'accueil (Cratère, Cineplanet, Médiathèque...) et bien évidemment des spectateurs.

Alors plutôt que de regarder ce monde de la culture à l'arrêt, nous voyons dans cette absence, la marque de son importance dans nos vies et l'affirmation que nos retrouvailles n'en seront que plus chaleureuses.

La sélection du Festival 2021 sera dévoilée dans le courant du mois mars.

Nous vous donnons rendez-vous très vite.



# Solidarité

## Stop aux discriminations !

Patrick Malavieille, Maire de la Grand'Combe et conseiller départemental du canton a été victime de propos homophobes et racistes. La municipalité a condamné avec force ces propos inacceptables et insupportables ! L'homophobie n'est pas une opinion mais un délit grave !

Toute notre solidarité avec le Maire de la Grand'Combe. Il a tout à fait raison de porter plainte et nous espérons que cela incitera les victimes silencieuses de ce genre d'agressions à porter plainte à leur tour. Solidarité



## Solidarité avec le Maire de Lasalle

Belle mobilisation, 150 élus de toutes sensibilités politiques venus de tout le Département du Gard, pour soutenir Le Maire de Lasalle, Henri de Latour victime d'une agression et dire stop aux violences verbales et physiques à l'encontre des Maires et de l'ensemble des élus de la République. Le Maire de Cendras, un des initiateurs du rassemblement en tant que Président de l'Association des Maires Ruraux du Gard était bien évidemment présent. Il a exprimé toute sa solidarité au nom du Conseil municipal de Cendras.



## Le Conseil des Prud'hommes d'Alès en danger

Une délégation d'élus de Cendras était présente le 7 décembre dernier devant le palais de justice d'Alès pour défendre le tribunal des Prud'hommes, aux côtés de son Président Mr Arnaud Bord, des conseillers Prud'hommes, des avocats et des représentants syndicaux.

La volonté de suppression de deux sections (encadrement et agriculture) sur Alès est inacceptable !

Conservé ces deux sections en proximité a du sens et cette déconstruction pourrait présager à terme la fermeture des Prud'hommes sur notre territoire.

Restons mobilisés et vigilants !

*COMMUNIQUE - Conseil des Prud'hommes d'Alès*  
Le 17 Novembre 2020, nous avons reçu de la part du Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes, un projet de redéfinition des périmètres des Conseils de Prud'hommes, en lien avec leur activité, issue d'un groupe de travail, initié et piloté par le Ministère de la Justice.

*En ce qui concerne le Conseil des Prud'hommes d'Alès, ce*

*groupe de travail, préconise la suppression des sections encadrement et agriculture et ce en concordance avec le faible nombre de dossiers enrôlés lors de ces trois dernières années.*

*Etant en désaccord avec ces préconisations, nous avons, le Vice-Président Corbière et moi-même, comme prévu par le courriel du 17 Novembre 2020, répondu à l'argumentaire qui nous a été soumis.*

*A nos yeux, gouverner c'est prévoir, et l'étude menée par le groupe de travail ne prend en aucun cas en compte nos spécificités géographiques, économiques et sociales.*

*Pour conclure, pour nous la suppression de ces deux sections au sein du Conseil porte en germe la disparition de la prud'homie sur le nord du Gard, et au-delà mettrait en péril l'activité judiciaire globale du bassin.*

*En conséquence, nous demandons solennellement le maintien du Conseil de Prud'hommes d'Alès en l'état.*

*Afin de montrer notre soutien à cette juridiction nous appelons les conseillers prud'hommes d'Alès, le personnel de greffe, les membres du barreau d'Alès, les élus, les professionnels de monde judiciaire, les syndicats, les salariés et les citoyens du Bassin Alésien à se joindre à un rassemblement, devant le Palais de Justice d'Alès, le lundi 7 décembre 2020 à 13h30.*

*Cordialement,*

*Arnaud BORD, Président du Conseil des Prud'hommes d'Alès  
Jean-François CORBIÈRE, Vice-Président du Conseil des Prud'hommes d'Alès*



# SHVC/Biosphera

## La sensibilisation à l'environnement : priorité du SHVC malgré le contexte sanitaire

L'année 2020 a été éprouvante pour tous mais pour faire face à ce contexte inédit, les équipes du syndicat et de Biosphera ont continué à se mobiliser et ont adapté leurs offres pour que la sensibilisation et l'éducation à l'environnement restent une priorité.

Ainsi, malgré la fermeture de Biosphera durant les confinements, les animations auprès du public scolaire ont continué à distance avec des propositions d'actions à réaliser chez soi. L'été, ce sont les animations grand public en extérieur qui ont été privilégiées comme le cinéma de plein air ou les balades accompagnées et depuis la rentrée, les actions envers le jeune public ont repris avec un protocole sanitaire adapté.

Au total en 2020, plus de 1000 personnes ont été sensibilisées grâce au programme d'animations « les 4 saisons du développement local » ainsi que 600 jeunes qui ont bénéficié d'une action de sensibilisation (club nature, projets pédagogiques, accueil de centres de loisirs...)

### Retour sur l'année 2020

Animation « A la découverte des libellules » le 23 juillet à Malataverne



### Accueil des jeunes du Co'mab à Biosphera

Le Forum des jeunes des réserves de biosphère méditerranéennes 2020 s'est déroulé les 21 et 22 août derniers à Biosphera, à l'occasion des 50 ans du Parc national des Cévennes. Pendant ces 2 jours, différents ateliers et animations ont permis aux jeunes de débattre sur l'avenir du territoire et de proposer des pistes pour l'engagement des jeunes au niveau local.



## Des Aires Terrestres Educatives (ATE), projets pédagogiques et écocitoyens sur le territoire

Le SHVC et Biosphera participent à la mise en place de 2 aires terrestres éducatives : l'une à Génolhac (engagée pendant l'année scolaire 2020-2021 et poursuivie cette année) et l'autre lancée depuis septembre à Cendras (école de Malataverne).

Ces projets comportent une phase d'observation et d'amélioration des connaissances d'un site (une parcelle de forêt, rivière ou de pré) par les élèves puis leur engagement à travers la réalisation d'actions pour préserver ou améliorer sa biodiversité. Cette démarche a pour but de développer l'éco-citoyenneté à travers l'approche participative de gestion d'un bien commun.



# SHVC/Biosphera

**En 2021, les actions de sensibilisation auprès des plus jeunes continuent !**



« Les petits loutrons », nom des membres du club nature de Biosphera, ont pu rentrer chez eux avec le nichoir à oiseaux qu'ils ont confectionné mercredi 10 février.

**Les projets pédagogiques : des classes accompagnées à l'année**



La biodiversité et la découverte de Biosphera étaient à l'honneur pour une classe de l'école des Salles-du-Gardon reçue le mardi 9 février dans le cadre d'un projet pédagogique (5 séances dispensées gratuitement tout au long de l'année).

**« Ne rien jeter, la mer commence ici »**

Action de sensibilisation de l'animatrice de Biosphera auprès de jeunes collégiens pris en charge par l'association alsésienne Avenir jeunesse à Cendras le 5 février dernier, suivie d'une collecte de déchets sur la commune.



**A suivre !**

Mercredi 17 février, l'animatrice de Biosphera accompagnera les jeunes du centre social de Cendras pour partir à la découverte des oiseaux !



# Santé

## Informations COVID sur le site du gouvernement

### Informations sur les mesures nationales

Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 18h00 à 06h00, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 18h00. Au vue de l'augmentation des cas, les contrôles sont renforcés depuis le 1er février 2021.

### Éducation

Le confinement du printemps dernier a accru le risque de décrochage scolaire pour les enfants, en particulier les plus défavorisés, maintenir l'ouverture des établissements scolaires est donc un objectif fondamental.

En revanche, il est essentiel, s'agissant des enfants, de durcir les règles sanitaires : le protocole sanitaire dans les cantines scolaires est renforcé (pas de brassage des enfants à la cantine, allongement des temps de restauration, plats à emporter), et jusqu'à nouvel ordre les activités physiques extrascolaires en intérieur seront interdites.

La capacité de dépistage dans les établissements scolaires sera également augmentée, avec un objectif de 300 000 tests par semaine et des objectifs fixés par académie.

Concernant l'enseignement supérieur, le passage de 100 % des enseignements à distance a été difficile à vivre pour de nombreux étudiants, avec un sentiment d'isolement, mais aussi de vraies difficultés pédagogiques. C'est pourquoi le Président de la République a annoncé ce jeudi 21 janvier la possibilité pour les étudiants de revenir en présentiel un jour par semaine.

### Personnes âgées

Afin de lutter contre la solitude des aînés les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées dans le strict respect des mesures barrières.

### Travail

Le télétravail est impératif partout où il est possible.

### Commerces et établissements recevant du public (ERP)

Les commerces ont repris leurs activités le 28 novembre dernier tout comme les auto-écoles, les agents immobiliers et les services à domicile avec un protocole sanitaire strict. La mise en place du couvre-feu impose cependant une fermeture à 18h00 pour l'ensemble de ces établissements.

Depuis le 1er février, les commerces non-alimentaires de plus de 20 000 mètres carrés sont fermés par mesure de précaution.

Pour limiter la concentration des flux et favoriser l'activité commerciale, les possibilités d'ouverture des commerces le dimanche sont élargies et les établissements sont encouragés à se saisir des possibilités d'ouverture supplémentaire sur la pause déjeuner.

L'ensemble des secteurs faisant toujours l'objet de fermetures administratives (bars, restaurants, boîtes de nuit...) ou directement impactés par les mesures sanitaires continueront de bénéficier de mesures d'aides.

### Activités culturelles

**Toutes les activités, tous les établissements, tous les équipements qui sont aujourd'hui fermés, le resteront encore au cours des prochaines semaines.** C'est le cas des cinémas, des théâtres, des salles de spectacle, des équipements sportifs ou de loisirs. C'est également le cas pour les bars et les restaurants.

**S'agissant des stations de sport d'hiver**, la circulation épidémique ne permet pas d'envisager une réouverture.

### Lieux de culte

Les offices dans les lieux de cultes sont autorisés, les fidèles doivent respecter une règle d'un siège sur trois et d'une rangée sur deux pour y assister.

### Déplacements internationaux et dans les Outre-mer

Compte tenu du risque de propagation des souches variantes de la Covid-19, depuis le dimanche 31 janvier, toute entrée en France et toute sortie de notre territoire à destination ou en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne sera interdite, sauf motif impérieux.

Les entrées en France, y compris pour l'Union européenne, seront conditionnées à la présentation d'un test PCR négatif.

Les déplacements dans les Outre-mer seront autorisés uniquement sur motif impérieux.

# Agenda

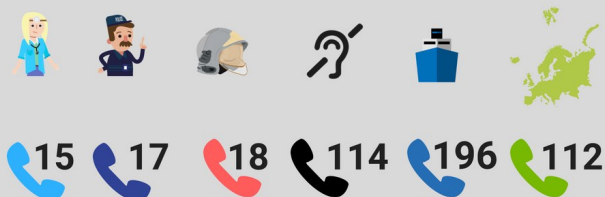
« S'il y a des miséreux dans la société, des gens sans asile, sans vêtements et sans pain, c'est que la société dans laquelle nous vivons est mal organisée. On ne peut pas admettre qu'il y ait encore des gens qui crèvent la faim quand d'autres ont des millions à dépenser en turpitudes. C'est cette pensée qui me révolte ! »

Louise Michel



Service-Public.fr

## URGENCE : QUI APPELER ?



Samu

Police Secours

Pompiers

Urgence sms

En mer

En Europe

## Luttons ensemble contre la Covid-19



## Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.

**Directeur de la publication :** Sylvain André

**Conseil de rédaction :** Sylvain André, Pierre Taramasco, Magalie Roudil, Anne-Lise Bastide, Carole Heller.

**Journal tiré à 1150 exemplaires**

# Pratique

- ↳ **Assistante sociale** : Tél : 04.66.34.60.60.
- ↳ **Association « Les Jardins du Galeizon »** : Tél/fax : 04.66.34.52.80.
- ↳ **Alès Agglo** : Bâtiment ATOME - 2 rue Michelet - 30100 ALES-Tél.: 04.66.78.89.00.-ordures ménagères-encombrants : Tél : 0800540540 - numero.vert@ville-ales.fr
- ↳ **Biosphéra** : Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.
- ↳ **Centre Socioculturel Lucie Aubrac** : Tél: 04.66.78.69.82.
- ↳ **Déchèterie des Salles du Gardon** : Tél : 04.66.54.86.02. du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- ↳ **Dentiste** : Picconi Claire, Tél : 04.66.78.69.19.
- ↳ **Docteur Muriel Espaze** : St Martin de Valgagues – Tél.04.66.30.12.11.
- ↳ **Ecole Primaire Abbaye** : Tél : 04.66.30.30.87.
- ↳ **Ecole Maternelle Abbaye** : Tél : 04.66.30.41.55.
- ↳ **Ecole de Malataverne** : Tél : 04.66.56.77.29.
- ↳ **Encombrants** : Ramassage les 1er et 3ème mardi du mois.
- ↳ **Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol »** : Tél : 04.66.30.09.93.-
- ↳ **Pharmacie** : Tél: 04.66.86.18.87.
- ↳ **Poste de Cendras** : Tél: 04.66.30.20.17.
- ↳ **REAL (Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne)** : Une assistance technique 24h/24 et 7j/7 -Tél : 04.66.54.30.90.- contact@real.fr
- ↳ **Résidence l'Euzière** : Tél : 04.66.56.37.37.
- ↳ **Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC)** : Tél: 04.66.30.14.56.
- ↳ **Société HLM « Un Toit Pour Tous »**. 558 chemin de la Tourtugue. 30100 Alès. Tél: 04.66.86.88.54.
- ↳ **Société HLM « 3 F Occitanie»**. Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04.66.54.20.00.
- ↳ **Taxis de Cendras**. Mme Reverger : 06.98.40.68.86 ou MOTAXI : 06.51.11.15.48.
- ↳ **VEOLIA assainissement** : Tél : 09.69.32.93.28.

## Pole Santé de Cendras (Impasse du Clocher)

♦ **Cabinet d'infirmières:** Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon -Tél: 04.66.30.28.46.

**Permanence au cabinet le lundi matin avec et sans rendez-vous. Soins et prises de sang sur rendez-vous les autres jours de la semaine.**

♦ **Docteur Moussant** : Tél. : 04.66.43.08.76.

♦ **Docteur Gourdon** : Tél. 04.34.24.22.09.

♦ **Docteur Cousin (Pédiatre)** : Tél. 09.75.49.17.53.

♦ **Infirmière : Mme Saint Germes** :

Tél. 06.20.93.81.55

♦ **Kinésithérapeute : Mme Roussel** :

Tél.04.66.30.92.52.